

NOUS CONTACTER

VOS AGENTS GÉNÉRAUX
D'ASSURANCE EXCLUSIFS
AXA FRANCE

Assoc LEMAITRE ET JOMBART

825 RUE LOUIS DUSSART

BP 57

62702 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX

☎ 03 21 53 25 32

@ agence.lemaitrejombart@axa.fr

N° ORIAS 07 013 457 (CHRISTOPHE

LEMAITRE) 20 003 443 (AUDREY

JOMBART)

orias.fr

VOTRE CONTACT SINISTRE

☎ 09 70 82 03 40



Assurance et Banque

SAS DRILLING FRANCE
10 RUE WATHIEUMETZ
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

LE 9 JANVIER 2026

VOTRE CERTIFICAT

Le certificat doit être apposé sur une
surface extérieure du véhicule, face
visible.

(article R211-21-5 du Code des assurances)

CERTIFICAT D'ASSURANCE de votre VERMER FOREUSE



Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre dans ce courrier l'attestation d'assurance et le
certificat d'assurance de votre véhicule non immatriculé valable du 1 janvier 2026 au 31
janvier 2027.

Le certificat d'assurance (vignette), ci-contre, est à mettre en évidence sur votre
véhicule.

L'attestation d'assurance, ci-dessous, doit être conservée avec les papiers du véhicule.
Elle vous sera demandée en cas de contrôle.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation
Vos Agents Généraux AXA France

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du au

01/01/2026

31/01/2027

Identification

D10X15III

N° 10818559304

AXA France IARD

1D0618-260109



1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE		2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANCAIS	
3. VALABLE DU AU Jour Mois Année Jour Mois Année 01 01 2026 31 01 2027 (Ces deux dates comprises)		4. Code pays / Code assureur / Numéro 10818559304 F943	
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) n° du châssis ou n° du moteur D10X15III		6. Catégorie* 7. marque du véhicule VERMER	
8. VALIDITÉ TERRITORIALE : Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire consulter www.cobx.org). Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.			
A	B	BG	CY(**)
GR	H	HR	I
NL	P	PL	RO
BIH	BY	IR	MA
UA	UK		
CZ	D	DK	E
IRL	IS	L	LT
S	SK	SLO	CH
MD	MK	MNE	BUS
			SRB(**)
			TN
			TR
(**) La couverture d'assurance fournie pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org			

9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule). SAS DRILLING FRANCE 10 RUE WATHIEUMETZ 62130 ST MICHEL SUR TERNOISE	
10. Cette carte a été délivrée par AXA France IARD 313 TERRASSES DE L'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX	11. Signature de l'assureur

Bris de glace par téléphone, au 09 70 82 00 18

Déclarer un sinistre par téléphone, au 09 70 82 03 40

Contactez l'Assistance 24 h/24 et 7 jours/7 par téléphone, au 01 55 92 26 92

(*) Catégorie de véhicule (code) :

A. AUTOMOBILE B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE A. MOTEUR AUXILIAIRE
E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES